

Budget 2017

La loi du 6 février 1992 portant administration territoriale de la République (loi ATR) a institué le principe d'un débat d'orientations budgétaires préalable au vote du budget primitif, disposition inscrite à l'article L 2312-1 du code général des collectivités locales (CGCT).

La loi n°2015-991 du 7 août 2015, dite loi NOTRe, dans son article 107 intitulé « Renforcement de la transparence financière des collectivités territoriales » vient modifier l'article L2312-1 du CGCT sur les règles relatives au débat d'orientation budgétaire.

Il précise notamment qu'un rapport retraçant les informations financières essentielles de la collectivité, soit présenté aux conseillers communautaires lors du D.O.B., qu'il fasse l'objet d'une délibération spécifique et que ce rapport d'orientations budgétaires (ROB) soit joint au prochain budget primitif et annexé par la suite au futur compte administratif.

Monsieur Serge FAGES, Vice-Président de la Communauté de Communes et responsable de la commission chargée de la stratégie et de la prospective financières, présente les principales orientations qui présideront à l'élaboration du budget 2017.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (I), document ci-dessous présentant ces éléments a été commenté en séance du Conseil Communautaire du 22 novembre 2016. La présentation du budget 2017 (II) s'est déroulée quant à elle, le 13 décembre 2016 et a débouché sur le vote à l'unanimité du budget primitif 2017

I-Rapport d'orientation Budgétaire

Les Elus aux finances et les membres du Bureau de la CCVG se sont réunis à plusieurs reprises en commission (le 13 septembre, le 3 octobre et le 10 novembre 2016) afin de préparer le débat d'orientation budgétaire 2017 en Conseil communautaire du 22 novembre.

I) L'ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE DE 2008 A 2016.

Cette première partie de rétrospective a pour objectif de dresser le panorama des finances intercommunales à travers des soldes de gestion.

Elle est menée à partir des comptes administratifs du précédent mandat de 2008 jusqu'à 2014, puis elle est

complétée par les résultats 2015 et le prévisionnel 2016.

Cette rétrospective servira de base ensuite pour établir une prospective financière (2017/2021) qui servira à valider ou infirmer des options de stratégie financière identifiées lors de la 1^{ère} étape.

1 - Synthèse des équilibres financiers

SYNTHESE : équilibres financiers en milliers d'euros	CA 2008 B PcpI	CA 2014 B PcpI	CA 2015 B PcpI	CA 2016 B PcpI	taux de variation% annuel moyen
2- EPARGNE BRUTE	2 951 071	3 948 144	3 416 010	1 227 811	5,90%
3- EPARGNE DISPONIBLE	2 924 017	3 853 778	3 295 857	897 811	5,40%
					montant annuel moyen
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 004 691	5 968 086	7 760 975	11 430 000	4 714 148
RECETTES D'INVESTISSEMENT	862 304	1 208 199	1 356 887	2 310 000	1 211 662
4- BESOIN DE FINANCEMENT	4 142 387	4 759 887	6 404 089	9 120 000	3 502 486
emprunt (hors refinancement de dette)	0	0	4 000 000	5 500 000	444 444
7- EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	2 123 826	1 803 673	2 674 595	152 406	
	0,2	0,3	1,4	8,4	capacité de désend
ENDETTEMENT	462 064	1 021 000	4 899 936	10 269 936	

Sur la période 2008/2014, on constate que le « besoin de financement des investissements » a été réalisé par l'autofinancement dégagé chaque année, ainsi que par les résultats excédentaires antérieurs pour ce qui est du financement des reports et des restes à réaliser, cela sans recourir à l'emprunt.

A partir de 2015, on constate un niveau d'autofinancement (épargne disponible) qui diminue sensiblement et qui devrait fortement diminuer en 2016, en raison de 2 phénomènes conjugués :

- La diminution des ressources
- L'augmentation des niveaux de dépenses

2 - Les ressources et les reversements

- le premier constat est celui de la **diminution des ressources**, liée principalement à l'augmentation du FPIC qui a plus que doublé entre 2014 et 2016, tout en maintenant le niveau des autres reversements aux communes (voir tableau ci-après).

ressources						Evolution moy.
Années	2012	2013	2014	2015	2016	
DCTP	3 851 325 €	3 780 671 €	3 739 608 €	3 657 993 €	3 587 208 €	-7,4%
DGF interco.	396 971 €	389 501 €	313 683 €	114 907 €	- €	-100,0%
DCRTP	771 085 €	739 171 €	739 171 €	739 171 €	739 171 €	-4,3%
FPIC	- 196 490 €	- 593 275 €	- 1 034 187 €	- 1 514 291 €	- 2 245 726 €	91,3%
Fiscalité CCVG	11 044 248 €	11 565 894 €	12 030 261 €	12 545 961 €	12 694 162 €	13,0%
dt FPIC Communes	155 895 €	422 826 €	729 095 €	1 045 295 €	1 552 227 €	90,0%
TOTAL	15 867 139 €	15 881 962 €	15 788 536 €	15 543 741 €	14 774 815 €	-7,4%
reversements						
Années	2012	2013	2014	2015	2016	
DSC	4 017 848 €	3 452 292 €	3 480 121 €	3 499 555 €	2 505 000 €	-60,4%
AC	6 877 054 €	6 796 988 €	6 716 988 €	6 650 433 €	8 599 433 €	20,0%
Envlpe entret voiries	224 500 €	232 500 €	259 036 €	465 000 €	- €	-100,0%
TOTAL	11 119 402 €	10 481 780 €	10 456 145 €	10 614 988 €	11 104 433 €	-0,1%
Soldes	4 747 737 €	5 400 182 €	5 332 392 €	4 928 753 €	3 670 382 €	-29,4%
autres coûts gest.	1 124 833 €	1 522 567 €	1 485 056 €	1 581 856 €	1 672 000 €	32,7%
GRH	781 464 €	955 918 €	1 150 407 €	1 307 623 €	1 320 000 €	40,8%
solde aut rec, aut coûts	662 692 €	946 807 €	1 156 849 €	1 256 583 €	220 329 €	-200,8%
autofinanc réel	3 504 132 €	3 868 504 €	3 853 778 €	3 295 857 €	898 712 €	-289,9%

- Le 2^{ème} constat est que **le niveau de dépenses d'équipement, avec la construction du centre aquatique, s'est fortement élevé ces 2 dernières années.** Ainsi le niveau d'autofinancement ne suffit plus à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et cela a obligé à recourir à l'emprunt en 2015 (+ 4 M€) et 2016 (+5,5M€).

Ces 2 phénomènes (hausse du FPIC et hausse de l'annuité de remboursement de la dette) vont accentuer la baisse de l'autofinancement sur les prochaines années.

La stratégie qui prévalait jusqu'en 2016 doit tenir compte de ces changements structurels dans le maintien des équilibres financiers du budget de la CCVG.

Années	Années	2012	2013	2014	2015	2016
FPIC Fce (en M€)	FPIC Fce (en M€)	150	360	570	780	1 000
FPIC Fce (en M€)	évolution 1 an	-	140%	58%	37%	28%
FPIC Territ	FPIC Territ	196 490 €	593 275 €	1 034 187 €	1 514 291 €	2 245 726 €
FPIC Territ	évolution 1 an	-	202%	74%	46%	48%

L'évolution moyenne du FPIC du territoire de la vallée du Garon (= CCVG + 5 communes) étant largement supérieure à l'évolution nationale, avec la spécificité d'une prise en charge à 100% du montant prélevé par l'EPCI, constitue un choix de stratégie à faire pour l'avenir : maintenir les reversements (AC, DSC, FPIC des communes) ou maintenir un niveau d'équipement élevé et entretenir un patrimoine étoffé.

L'évolution des recettes de dotations et de subventions de fonctionnement est défavorable également (voir tableau ci-dessous). Les mesures de redressement des finances publiques votées chaque année par le Parlement se matérialisent sur le budget communautaire par une **diminution des dotations de 600 000 € en 4 ans.**

L'année 2017, devrait confirmer cette diminution tendancielle avec une baisse de 100 000 €.

	2013		2014		2015		prév° 2016
Dot péréquat groupement communes	389 501,00 €	-2%	382 172,00 €	-45%	172 525,00 €	-45%	- €
Dotation de compensation des groupeme	3 780 671,00 €	-1%	3 739 608,00 €	-1%	3 698 994,00 €	-1%	3 587 208,00 €
Dotation compensation de la réforme de la taxe	739 171,00 €	0%	739 171,00 €	0%	739 171,00 €	0%	739 171,00 €
Dotation unique compensations spécifiques taxe	40 899,00 €	-14%	35 000,00 €	-10%	31 500 €	-10%	31 500 €
Etat - Compensation CET	16 615,00 €	-40%	10 000,00 €	-40%	15 000 €	-40%	15 000 €
Etat - Compensation au titre des exonérations de	70 923,00 €	-71%	20 704,00 €	-30%	70 000 €	-30%	70 000 €
	5 037 780 €		4 926 655 €	-4%	4 727 190 €	-6%	4 442 879 €

Parmi les ressources intercommunales, la fiscalité professionnelle a été une composante essentielle de la CCVG jusqu'en 2010.

A partir de 2011, les ressources fiscales ont été modifiées avec une caractéristique propre aux EPCI à TPU comme la CCVG : une diminution importante du produit fiscal direct dans le total des produits fiscaux.

C'est avec la réforme de la TP en 2010 qu'on marque la rupture avec un modèle de croissance continue des ressources. Avant 2010, la croissance des produits fiscaux - qui a expliqué la hausse des recettes courantes de fonctionnement - était de 7 à 8% par an (voir tableau ci-dessous), sans aucune hausse de taux.

	Recettes fiscales prévisionnelles	Progression	% de progression
2 007	8 466 000 €		
2 008	9 058 000 €	592 000	7%
2 009	9 876 000 €	818 000	9%
2 010	10 645 000 €	769 000	8%
2 011	10 562 000 €	-83 000	-1%

Cette hausse des ressources fiscales continue après 2010, mais à un rythme bien plus modeste.

On constate également que la part directe votée par les élus dans le total des produits fiscaux a fortement diminué (57% au lieu de 100%). Ainsi, la CCVG devient encore plus dépendante des mesures de reversement de l'Etat des dotations de compensation.

Fiscalité FPU de la CCVG			BP 2011 (notif DGI avr.11)	BP 2012 (notif DGI mar12)	BP 2013 (notif DGI mar13)	BP 2014 (notifiées)	BP 2015 (notif ^o 1259 fév. 2015)	BP 2016 msg DGFIP du 29/2/16	Evolution 2011/2016
Fiscalité directe (CFE + TH + TFB + TFNB) (= 57% de la fiscalité)			5 757 252 €	6 454 093 €	6 981 089 €	6 976 854 €	7 271 630 €	7 506 624 €	1 749 372 €
CET	CFE	produit	2 819 310	3 439 666	3 797 903	3 680 207	3 730 558	3 814 313	35%
	CVAE	produit	2 546 526	2 744 275	2 946 236	3 300 568	3 241 845	3 237 307	27%
	Total Taxes Eco. ^o		5 365 836	6 183 941	6 744 139	6 980 775	6 972 403	7 051 620	1 685 784 €
Taxes Méri	TH	produit	2 930 762 €	3 007 171 €	3 176 022 €	3 289 421 €	3 308 726 €	3 452 467 €	18%
	TFB	produit	- €	- €	- €	- €	225 540 €	233 080 €	
	TFNB	produit	7 180 €	7 256 €	7 165 €	7 226 €	6 806 €	6 764 €	-6%
	Total Taxes ménages		2 937 942	3 014 427	3 183 187	3 296 647	3 541 073	3 692 312	754 370 €
Taxes Secto.	Tax add à TFNB	produit	21 790	22 078	21 270	21 568	21 600	20 210	
	TASCOM	produit	-	39 629	45 829	106 908	101 907	100 613	
	IFER	produit	22 823	69 248	77 113	80 847	87 102	92 259	
	Total Taxes secto.		44 613	130 955	144 212	209 323	210 609	213 082	168 469
Dot. Compens.	DCRTP (c74)	dotation	899 410	820 016	771 085	739 171	739 171	739 171	
	FNGIR (c73)	produit	1 314 882 €	1 422 983 €	1 400 178 €	1 405 780 €	1 405 780 €	1 405 780 €	16%
	Total Compensat.		2 214 292	2 242 999	2 171 263	2 144 951	2 144 951	2 144 951	- 69 341
Total Fiscalité (sauf DCRTP & alloc^o)			10 562 683	11 572 322	11 471 715	11 892 525	12 249 737	12 362 793	1 800 110

3 - Les investissements et leur financement

Le niveau élevé et stable des ressources a permis à la CCVG de réaliser un programme pluriannuel d'investissement important (4,7 M€ / an en moyenne), tout en maintenant une politique de redistribution aux communes ambitieuse (12,6 M€ en 2016).

Dans le même temps, la CCVG a su préserver ses équilibres financiers (autofinancement) à des niveaux très élevés, notamment grâce à un endettement marginal (le stock de dette avant 2015 = reprise dette ancienne SIVU de Gendarmerie dissous en 2011).

En 2015 et 2016, avec la construction du centre aquatique qui est venu s'ajouter aux autres programmes d'investissement, les volumes de dépenses d'équipement en 2015 et surtout en 2016 n'ont jamais été aussi élevés. En contrepartie, le besoin de financements des investissements a significativement augmenté.

| CA 2015 | BP 2016 | CA 2016 prév.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		7 760 975	15 282 500	10 950 000
26	moyens généraux (équips , mob & bât. siège)	125 462	119 500	130 000
	divers opé. (bat., équip, patrimoine., aménagt)	0	900 000	500 000
	voirie	851 562	2 420 000	2 000 000
44	Gendarmerie/BMO	38 619	111 000	110 000
	Divers projets (bât, patrimoine)	19 000	500 000	10 000
31	PLH	365 013	650 000	200 000
22	Environnement / Agric	343 950	20 000	5 000
35	Centre Aquatique	5 834 744	7 680 000	7 650 000
20	Rétrocession & cession immo. & foncières sur ZAE	0	0	0
25&32	Gens du Voyage	35 066	100 000	5 000
	Opérations sous conventions de MO Unique	30 976	100 000	50 000
30	Requalification Parcs	113 396	1 025 000	280 000
21	Pépinière d'entreprises (et autres bat. ou foncier Éco)	3 186	1 657 000	10 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 356 887	2 330 000	1 880 000
4- BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS		6 404 089	12 952 500	9 070 000
3- EPARGNE DISPONIBLE		3 295 857	334 069	898 712
7 - EMPRUNT		4 000 000	9 864 559	5 500 000
5- VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		891 768	-2 753 872	-2 671 288
6- FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		2 674 595	79 277	3 307
ENDETTEMENT		4 899 936	4 899 936	10 069 936

Comme l'autofinancement n'a pas suivi ce rythme (Solde 3 - *Epargne disponible*), le recours à l'emprunt a fortement augmenté pour pouvoir financer les investissements et le stock de dette s'est élevé à plus de 10 M€ fin 2016.

■ Endettement

Analyse de l'encours

Documents comptables

	2012	2013	2014	2015	2016	Références*
	CA	CA	CA	CA	CA	2015
Encours total de dette au 31/12						
en K€	1 260	1 118	1 021	4 900	10 078	-
en €/hab.	43	38	35	168	345	176
dont encours de dette pour METP et PPP						
en K€	0	0	0	0	0	-
en % de l'encours total de dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1
Encours total / Epargne brute (en années)	0.3	0.3	0.3	1.4	8.1	2.9
Encours hors PPP / Epargne brute (en années)	0.3	0.3	0.3	1.4	8.1	2.9
Encours total / RRF (en %)	6.8	5.8	5.1	24.5	50.7	34.2
Encours total / Impôts locaux	0.1	0.1	0.1	0.4	0.9	0.6
Encours total / Potentiel fiscal brut (en %)	9.6	6.3	5.5	26.2	NC	56.3

Typologie de l'encours

	2012	2013	2014	2015	2016
Encours structuré / Encours total (en %)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

■ Charge de la dette

	2012	2013	2014	2015	2016	Références*
Annuité totale de la dette						
en K€	208	190	139	174	463	-
en €/hab.	7	7	5	6	16	25
Annuité récupérable (payée par des tiers)						
en K€	0	0	0	0	0	-
en €/hab.	0	0	0	0	0	2
Annuité "structurelle" de la dette						
en K€	208	190	139	174	463	-
en €/hab.	7	7	5	6	16	21

Les emprunts ont permis de financer les besoins de financement des investissements aux côtés de l'autofinancement et des autres ressources internes (le FCTVA principalement). L'endettement a augmenté de 9,5M€ sur les 2 dernières années. Ces emprunts vont impacter à la baisse l'autofinancement dès 2017 par le biais des remboursements de dette (aux alentours de 800K€ par an au lieu de 170K€ avant).

EQUILIBRES FINANCIER	2 015	2016	2017	2018	2019	2020
	CA	CA projeté				
intérêts de la dette	48 546	122 000	205 868	191 633	183 498	175 456
remboursement en capital (hors RA)	121 372	330 000	575 560	595 307	634 291	676 832
Total annuités à couvrir	169 918	452 000	781 428	786 939	817 789	852 288

En corollaire de ces nombreuses opérations d'équipement, les montants inscrits à l'actif se sont fortement accrus.

Or, la comptabilité publique exige de procéder régulièrement à l'inventaire de ces biens (mobiliers, immobiliers, terrains, brevets, licences, logiciels, voiries, voie douces,) et à affecter des capacités d'autofinancement aux dotations d'amortissements pour pouvoir entretenir puis remplacer les équipements vieillissants et obsolètes.

A titre d'illustration, le montant budgétaire d'amortissement en 2000 était de 1 105,65 €. En 2017, il s'élèvera à 1 179 292,24€ (soit 1 000 fois plus !).

Cette obligation légale d'amortissement, dont les élus ont voté les durées d'amortissement, est renforcée pour les EPCI en comparaison des amortissements des Communes, en raison du nombre important d'actifs immobilisés dit « immeubles de rapports » (location BMO, Gendarmerie, Centre Aquatique, Pépinière, Aire d'Accueil des GV...).

Ces ressources de fonctionnement mobilisées pour l'amortissement vont s'ajouter aux dépenses d'amortissements de la dette qui s'accroissent depuis 2015 en raison des importants équipements réalisés ces dernières années.

Lors des prochaines élaborations budgétaires, la part des montants de ressources « pré-affectés » à des dépenses obligatoires (amortissement de l'actif, remboursement de dette, contributions à l'Etat et à la péréquation) va considérablement augmenter, obligeant ainsi à réaliser des arbitrages de plus en plus contraints entre versements aux communes et missions et opérations déléguées ou transférées à la CCVG.

Les élus devront réaliser des choix de plus en plus difficiles entre le financement des moyens affectés à la réalisation des missions et opérations déléguées à la CCVG et les redistributions aux communes. C'est

dans cette optique qu'ont été élaborées des prospectives budgétaires, qui illustrent clairement les choix à faire de la part des élus sur les compétences à transférer et les équipements à mutualiser à l'échelle du territoire.

II) L'ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE 2017/2021

En préambule, il faut indiquer que les prospectives financières représentent des simulations, des évaluations des montants de dépenses et de recettes à exécuter et que l'on ne doit pas les assimiler à des budgets primitifs, qui eux répondent à des normes comptables précises et légales (équilibre réel, écritures comptables d'ordre technique, autorisation de dépenses, prévisions de recettes, annualité de l'exercice, ...) et qui n'apportent aucun intérêt pour anticiper et illustrer les capacités budgétaires futures de la CCVG.

Plusieurs simulations de prospectives ont été présentées aux élus lors des différentes Commissions et Bureaux de septembre, octobre et novembre 2016.

La stratégie choisie cette année est d'évaluer à la hausse ou à la baisse, la capacité d'investissement de la CCVG, en « jouant » sur le montant de ressources redistribuées aux Communes (12.657 M€ en 2016), uniquement pour le moment, sur la part du Fonds de Péréquations dus par les Communes, pris en charge par la CCVG (1.552 K€ en 2016), soit 12% des redistributions.

Les autres dépenses de gestion, ainsi que les recettes courantes sont censées évoluer faiblement d'année en année.

Hyp.1) Prise en charge du FPIC des Communes à 0%

		fpic des communes prise en charge à 0%						CCVG Prospective financière 2017 - 2021 DOB 2017 (v3 du 2-9-16)					
SYNTHESE		2015	2016	taux	2017	taux	2018	taux	2019	taux	2020	taux	2021
EPCI Strate 20 000 à 50 000 à FPU		CA	CA projeté	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %	d'évol. %
<i>montants en k€</i>													
RECETTES COURANTES DE FONCT		19 972 353	19 647 901	-1,1	19 422 049	1,3	19 673 737	1,3	19 933 604	1,3	20 201 917	1,4	20 478 954
DEPENSES DE GESTION et des MISSIONS (y		16 507 797	18 292 190	-7,8	16 864 112	0,3	16 919 092	0,4	16 987 063	0,4	17 056 039	0,4	17 126 039
1- EPARGNE GESTION		3 464 556	1 355 712	88,7	2 557 937	7,7	2 754 644	7,0	2 946 541	6,8	3 145 878	6,6	3 352 915
intérêts de la dette		48 546	122 000	68,7	205 868	-6,9	191 633	-4,2	183 498	-4,4	175 456	-4,5	167 499
2- EPARGNE BRUTE		3 416 010	1 228 712	91,4	2 352 069	9,0	2 563 011	7,8	2 763 043	7,5	2 970 422	7,2	3 185 416
remboursement en capital (hors RA)		121 372	330 000	74,4	575 560	3,4	595 307	6,5	634 291	6,7	676 832	6,9	723 278
3- EPARGNE DISPONIBLE		3 295 857	898 712	97,7	1 776 509	10,8	1 967 705	8,2	2 128 752	7,7	2 293 591	7,3	2 462 138
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		7 760 975	11 430 000	-70,5	3 370 000	-10,4	3 020 000	-12,6	2 640 000	9,5	2 890 000	8,7	3 140 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 356 887	2 310 000	-34,5	1 513 381	-31,7	1 032 967	-47,4	542 967	12,2	608 977	10,8	674 987
4- BESOIN DE FINANCEMENT DES INVES TISSE		6 404 089	9 120 000	-79,6	1 856 619	7,0	1 987 033	5,5	2 097 033	8,8	2 281 023	8,1	2 465 013
7 - EMPRUNT		4 000 000	5 700 000	-100,0	0		0		0		0		0
5- VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		891 768	-2 521 288		-80 110		-19 328		31 719		12 567		-2 875
6- FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		2 674 595	153 307		73 196		53 868		85 587		98 154		95 279
<i>* variations et montants annuels moyens calculés sur les 6 derniers CA</i>													
ENDETTLEMENT		4 899 936	10 269 936	-5,6	9 694 376	-6,1	9 099 069	-7,0	8 464 778	-8,0	7 787 947	-9,3	7 064 668

Dans cette simulation où la part du Fonds de Péréquations dus par les Communes pris en charge par la CCVG est égale à zéro et où l'emprunt est absent dans le financement des programmes, les capacités d'investissement s'élèvent en moyenne à 3 M€.

Hyp.2) Prise en charge du FPIC des Communes à 100%

		fpic des communes prise en charge à 100%						CCVG Prospective financière 2017 - 2021 DOB 2017 (v3 du 2-9-16)					
SYNTHESE		2016		taux	2017	taux	2018	taux	2019	taux	2020	taux	2021
EPCI Strate 20 000 à 50 000 à FPU		CA projeté		d'évol. %		d'évol. %		d'évol. %		d'évol. %		d'évol. %	
montants en k€													
RECETTES COURANTES DE FONCT	19 647 901		-1,1	19 422 049	1,3	19 673 737	1,3	19 933 604	1,3	20 201 917	1,4	20 478 954	
DEPENSES DE GESTION et des MISSIONS (y	18 292 190		0,5	18 391 326	0,2	18 421 006	0,2	18 463 423	0,2	18 506 591	0,2	18 550 524	
1- EPARGNE GESTION	1 355 712		-24,0	1 030 723	21,5	1 252 731	17,4	1 470 180	15,3	1 695 326	13,7	1 928 430	
intérêts de la dette	122 000		68,7	205 868	-6,9	191 633	-4,2	183 498	-4,4	175 456	-4,5	167 499	
2- EPARGNE BRUTE	1 228 712		-32,9	824 855	28,6	1 061 098	21,3	1 286 682	18,1	1 519 870	15,9	1 760 931	
remboursement en capital (hors RA)	330 000		74,4	575 560	3,4	595 307	6,5	634 291	6,7	676 832	6,9	723 278	
3- EPARGNE DISPONIBLE	898 712		-72,3	249 295	86,8	465 791	40,1	652 391	29,2	843 039	23,1	1 037 653	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 430 000		-87,4	1 440 000	-20,8	1 140 000	-30,7	790 000	19,0	940 000	10,6	1 040 000	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 310 000		-51,1	1 129 119	-41,4	661 907	-89,5	69 493	57,0	109 099	24,2	135 503	
4- BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSE	9 120 000		-96,6	310 881	53,8	478 093	50,7	720 507	15,3	830 901	8,9	904 497	
7 - EMPRUNT	5 700 000		-100,0	0		0		0		0		0	
5- VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-2 521 288			-61 586		-12 302		-68 116		12 137		133 156	
6- FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	153 307			91 721		79 419		11 303		23 440		156 596	
ENDETTEMENT	10 269 936		-5,6	9 694 376	-6,1	9 099 069	-7,0	8 464 778	-8,0	7 787 947	-9,3	7 064 668	

C'est le scénario inverse et on observe alors que les capacités d'investissement diminuent et ne sont plus en moyenne qu'à 1 M€ par an.

Hyp.3) Prise en charge du FPIC des Communes à 50%

		fpic des communes prise en charge à 50%						CCVG Prospective financière 2017 - 2021 DOB 2017 (v3 du 2-9-16)					
SYNTHESE		2015	2016	taux	2017	taux	2018	taux	2019	taux	2020	taux	2021
EPCI Strate 20 000 à 50 000 à FPU		CA	CA projeté	d'évol. %		d'évol. %		d'évol. %		d'évol. %		d'évol. %	
montants en k€													
RECETTES COURANTES DE FONCT	19 972 353	19 647 901		-1,1	19 422 049	1,3	19 673 737	1,3	19 933 604	1,3	20 201 917	1,4	20 478 954
DEPENSES DE GESTION et des MISSIONS (y	16 507 797	18 292 190		-3,7	17 615 213	0,2	17 644 893	0,2	17 687 310	0,2	17 730 478	0,2	17 774 410
1- EPARGNE GESTION	3 464 556	1 355 712		33,3	1 806 837	12,3	2 028 844	10,7	2 246 294	10,0	2 471 440	9,4	2 704 544
intérêts de la dette	48 546	122 000		68,7	205 868	-2,8	200 183	-2,4	195 428	-2,1	191 349	-4,5	182 652
2- EPARGNE BRUTE	3 416 010	1 228 712		30,3	1 600 969	14,2	1 828 661	12,2	2 050 866	11,2	2 280 091	10,6	2 521 892
remboursement en capital (hors RA)	121 372	330 000		74,4	575 560	7,7	619 957	8,1	670 122	8,4	726 174	6,5	773 361
3- EPARGNE DISPONIBLE	3 295 857	898 712		14,1	1 025 409	17,9	1 208 705	14,2	1 380 743	12,5	1 553 917	12,5	1 748 531
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 760 975	11 430 000		-73,9	2 985 000	-20,3	2 380 000	-16,0	2 000 000	0,0	2 000 000	10,0	2 200 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 356 887	2 310 000		-43,2	1 312 609	-32,7	882 981	-56,6	382 981	0,0	382 981	13,8	435 789
4- BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSE	6 404 089	9 120 000		-81,7	1 672 391	-10,5	1 497 019	8,0	1 617 019	0,0	1 617 019	9,1	1 764 211
7 - EMPRUNT	4 000 000	5 700 000		-90,0	570 000	-56,1	250 000	20,0	300 000	-100,0	0		0
5- VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	891 768	-2 521 288			-76 982		-38 314		63 725		-63 102		-15 680
6- FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	2 674 595	153 307			76 325		38 011		101 735		38 633		22 954
ENDETTEMENT	4 899 936	10 269 936		-0,1	10 264 376	-3,6	9 894 419	-3,7	9 524 297	-7,6	8 798 123	-8,8	8 024 762

Ce scénario médian permet de maintenir une capacité d'investissement supérieure en moyenne à 2M€, sous réserve d'emprunter un peu chaque année, jusqu'en 2019 pour compléter le financement des opérations.

L'hypothèse retenue sur laquelle s'est portée le choix des élus pour élaborer le budget 2017, répond à 2 principes :

Un **maintien du stock de dette à 10 M€** (soit le niveau atteint en 2016), pour maintenir un volume d'opérations d'investissement optimisé, moyennant des emprunts limités à hauteur du montant de l'amortissement annuel.

Un **maintien des versements aux communes de l'AC, de la DSC et de 50% du FPIC des Communes** (sur la base du dernier montant connu) pour 2017.

II-Rapport de présentation du BP 2017

I) LES RESSOURCES (RECETTES) DE FONCTIONNEMENT ET LES PRELEVEMENTS SUR RESSOURCES (AC, DSC, FPIC)

EQUILIBRES FINANCIERS		BP 2016	BP 2017
RECETTES COURANTES DE FONCT		19 245 426	19 486 276
dotations de fonctionnement (& compensat. Fisca)		4 351 461	4 211 461
	<i>dt DCRTP</i>	739 171	739 171
impositions directes (CFE- TH - CVAE,...)		14 226 440	14 516 815
	<i>dt FNGIR</i>	1 405 780	1 405 780
	Aut. rec. Fisc. (TEOM1 960K€ & taxe séjour)	1 978 000	1 980 000
recettes d'exploitation	subvention participat. aux actions Environnement / Agric / ENS	40 625	5 000
	redevances GV + subv CAF GV + parti Brig POV (salaire)	105 000	112 000
	produits d'exploit Pépinière (loyers & élec. Solaire)	80 000	73 000
	redevances concessionnaire Cent Aquatique	-	120 000
	rec. divers (excep, assce, rbst, particip,...)	20 000	26 000
	loyers gendarmerie	421 900	422 000

Les dotations de fonctionnement en provenance de l'Etat vont diminuer pour la 4^{ème} année consécutive d'environ 140 K€ par rapport à 2016.

Les notifications seront reçues aux alentours des mois de février, mars pour une partie.

Les recettes fiscales devraient continuer à progresser si les bases des taxes « ménages » et « économiques » continuent à augmenter. Le détail de la fiscalité est présenté dans un tableau ci-dessous. Il reprend l'hypothèse de progression des bases identique à celle de l'an dernier. La CVAE devrait diminuer légèrement. Les notifications fiscales de février-mars 2017, infirmeront ou confirmeront cette hypothèse.

Concernant les recettes d'exploitation (loyers, subventions, participations) elles devraient se maintenir aux mêmes niveaux qu'en 2016. Pour l'environnement, l'agriculture, les recettes sont fonctions des partenariats et des actions cofinancées. Elles seront inscrites ultérieurement, au fur et à mesure des conventions signées et des notifications reçues de la part des partenaires. A noter que la recette de redevance de location du site « AquaGaron » versée par Equalia à la CCVG apparait au budget 2017 pour la 1^{ère} fois (120 K€).

Fiscalité FPU de la CCVG			CA 2015 (notif ^o déc. 2015)	BP 2016 (prév ^o bases 2015 + 2%)	CA prév ^o 2016 notif DGFiP du 24/11/16	BP 2017 bases 2016 + évol ^o constatée CA 2015/ CA 2016	Evolution 2015/2016
Fiscalité directe (CFE + TH + TFB + TFNB) (= 56% de la fiscalité)			7 375 260 €	7 416 353 €	7 492 239 €	7 612 130 €	276 249 €
CET	CFE	base	15 701 237	16 015 020	16 112 557	16 534 651	411 000
		taux	23,76%	23,76%	23,76%	23,76%	0,00%
	produit	3 730 614	3 805 169	3 828 344	3 928 633	2,6%	
	CVAE	produit	3 241 845	3 237 307	3 392 422	3 305 529	notif^o DGFiP
	Total Taxes Eco. ⁹		6 972 459	7 042 476	7 220 766	7 234 162	248 307 €
Taxes Ménages	TH	base	50 759 732	50 221 740	50 919 200	51 079 168	2 545 000
		taux	6,72%	6,72%	6,72%	6,72%	0,00%
	produit	3 411 054 €	3 374 901 €	3 421 770 €	3 432 520 €	0,3%	
	TFB	base	45 349 800	46 010 160	47 048 843	48 811 540	1 508 000
		taux	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,00%
produit	226 749 €	230 051 €	235 244 €	244 058 €	3,7%		
TFNB	base	279 306	254 370	280 864	282 430	1 300	
	taux	2,45%	2,45%	2,45%	2,45%	0,00%	
produit	6 843 €	6 232 €	6 881 €	6 920 €	0,6%		
	Total Taxes ménages		3 644 646	3 611 184	3 663 896	3 683 497	19 250 €
Taxes Secto.	Tax add à TFNB	produit	20 424	-	20 504	20 504	
	TASCOM	produit	100 613	102 000	100 613	100 613	
	IFER	produit	91 342	87 000	92 259	92 259	
	Total Taxes secto.			212 379	189 000	213 376	213 376
Dot. Compens.	DCRTP (c74)	dotation	739 171	739 171	739 171	739 171	
	FNGIR (c73)	produit	1 405 780 €	1 405 780 €	1 405 780 €	1 405 780 €	
	Total Compensat.			2 144 951	2 144 951	2 144 951	-
Compensat d'Exo. & Rôles comp.		produit	310 697	-	80 575	-	
Total Fiscalité (sauf DCRTP & alloc^o)			12 545 961	12 248 440	12 584 392	12 536 815	38 431

Le détail du FPIC, de la DSC et de l'AC pour 2017 :

Les modalités de prise en charge du FPIC (qui est un prélèvement sur ressources calculé pour la CCVG et les 5 Communes) vont changer en 2017. Le FPIC est constitué d'un bloc intercommunal (694 K€ en 2016) et d'un bloc communal (1 552 227 € en 2016 pour les 5 communes), pour un montant total prélevé en 2016 sur le budget de la CCVG de 2 245 726 € selon la ventilation ci-dessous :

Notification du prélèvement et évaluation de la répartition du FPIC en 2016									
Collectivité	Territoire	CCVG	Brignais	Chaponost	Millery	Montagny	Vourles	5 communes	
Montant total	2 245 726 €	693 499 €	638 853 €	429 038 €	173 846 €	128 368 €	182 122 €	1 552 227 €	
% répartition	100%	30,88%	28,45%	19,10%	7,74%	5,72%	8,11%	69%	

Les élus de la commission proposent pour 2017, une prise en charge de la quote-part de la CCVG, ainsi qu'une part du FPIC attribué aux 5 communes limitée à 50%, (soit 776 114 € sur la base du dernier montant connu).

Plutôt que de délibérer sur un prélèvement de 100% pour la part CCVG + 50% part Communes, ne connaissant pas ni le montant, ni la ventilation du FPIC 2017, il est proposé plus simplement d'inscrire cette participation sous la forme d'une majoration de la DSC 2017 (+ 776 114 €) dès le vote du BP en décembre.

Ainsi le tableau de synthèse du FPIC deviendrait :

FPIC (prélèvement sur ressources)	2016	taux	2017
prélèvement budget CCVG du FPIC	-2 245 726		-693 499
dt part CCVG	693 499	0,0	693 499
dont part des 5 Communes	1 552 227	0,0	0
FPIC restant à charge Brignais	0	41,16%	638 853
FPIC restant à charge Chaponost	0	27,64%	429 038
FPIC restant à charge Montagny	0	8,27%	128 368
FPIC restant à charge Millery	0	11,20%	173 846
FPIC restant à charge Vourles	0	11,73%	182 122

Chaque Commune devra s'acquitter de son montant de FPIC 2017 dont les notifications sont connues vers le mois de mai pour un paiement à compter du mois d'octobre, sachant qu'elles percevront chacune une DSC 2017 majorée de 50% de leur FPIC 2016, versée par douzième dès le mois de janvier 2017.

La DSC 2017 devrait prendre la forme décrite dans le tableau ci-dessous :

Enveloppe 2016 avant garantie	Actualisation*	Enveloppe 2017 avant garantie (+ 4999 €)
2 504 964	1,0020	2 509 974
	Indexation	5 010
	gar. d'évolut	15 246
	Total	2 525 219
	Ecart tot.	20 255
Quote part 50% FPIC 2016		776 114
DSC 2017 définitive		3 301 333
<i>rappel : DSC définitive versée en 2016</i>		<i>2 504 964</i>
Ecart final 2017/2016		796 369

L'enveloppe de DSC serait portée à 2 525 219 € en considérant les critères « classiques » d'évolution que sont l'indexation + garantie individuelle d'évolution (soit + 20K€).

On intégrerait ensuite la quote-part de 50% du FPIC 2016 pour chaque commune (soit + 776 114€). Au total, **la DSC 2017 s'élèverait à 3 301 333 €, contre 2 504 964 € en 2016**, soit une évolution de + 796 369 €.

En détail pour chaque commune la DSC serait ventilée comme ci-dessous :

ventilation DSC 2017		BRIGNAIS	CHAPONOST	MILLERY	MONTAGNY	VOURLES	TOTAL
critère : Population + Charges	55,00%	632 262 €	388 508 €	160 695 €	90 126 €	108 894 €	1 380 485 €
cri.: Pot. Fin. par hab. x effort fiscal	30,00%	145 840 €	161 621 €	161 924 €	161 823 €	121 784 €	752 992 €
critère : évol. bases TP / 1999 figées à 2010	15,00%	147 189 €	118 141 €	44 756 €	30 648 €	35 763 €	376 496 €
Montant DSC 2017 (avt garantie)		925 292	668 270	367 374	282 596	266 441	2 509 974 €
Compensation pour garantie d'évolution		10 050	1 491	0	0	3 705	15 246
DSC 2017 avec garantie d'évolut°		935 341	669 762	367 374	282 596	270 146	2 525 219
Quote-part FPIC pris en charge		319 427	214 519	86 923	64 184	91 061	776 114
DSC 2017 définitive		1 254 768	884 281	454 297	346 780	361 207	3 301 333
<i>rappel : DSC définitive versée en 2016</i>		<i>935 341</i>	<i>669 762</i>	<i>351 579</i>	<i>278 136</i>	<i>270 146</i>	<i>2 504 964</i>
Ecart final 2017/2016		319 427	214 519	102 718	68 644	91 061	796 369

Pour compléter la partie « prélèvement sur ressources » du FPIC, on rappelle que le budget 2017 prendra en compte une part du FPIC revenant à la CCVG évalué à 695 000 €.

En parallèle de la DSC, on établira l'AC 2017 qui en l'absence de transfert de compétences, ne devrait pas changer par rapport à celle de 2016. Elle se ventilerait comme suit :

Remarque :

En 2016, les retenues pour transfert de compétence voirie (1 949 000 €) ont été restituées aux communes en contrepartie de la fin des enveloppes voiries commune par commune et de la diminution de la DSC 2016 de 1 000 000 €. Pour la partie entretien, la CCVG a transféré 3 agents supplémentaires des Communes qui s'occupe à 100% de l'entretien des voiries des 5 communes, permettant ainsi de supprimer les conventions de financement annuelle d'entretien passées avec chaque commune.

AC 2017	BRIGNAIS	CHAPONOST	MILLERY	MONTAGNY	VOURLES	Total
produit de TP transférée en 2 000	4 621 646	2 093 718	495 981	562 909	971 800	8 746 054
<i>retenues pour Transferts politique de la Ville</i>	66 555	0	0	0	0	66 555
<i>Retenues Transferts voirie-investissement</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Retenues pour Transferts voirie-fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Retenues pour Transferts Gendarmerie</i>	40 567	28 802	0	0	10 697	80 066
COMPENSATION NETTE = AC	4 514 524	2 064 916	495 981	562 909	961 103	8 599 433

Enfin, concernant les autres ressources, on notera que le montant de la TEOM à prélever en 2017 et dont les taux seront calculés en mars 2017, fait l'objet d'un reversement intégral au SITOM. La TS devrait être du même montant qu'en 2016 (20K€), ainsi que la part reversée au Département (3,5K€).

Au final, la partie « reversements » 2017 se synthétise sur le budget fonctionnement à hauteur de 14.560.K€.

EQUILIBRES FINANCIERS		BP 2016		BP 2017	
reversements (v. compris FPIC)	Attrib.de Compens.aux Communes		8 600 000	8 600 000	
	Reversement TEOM au SITOM (+TS au CD69)	15 068 800	1 963 800	1 963 500	14 560 000
	Reverst FPIC part CCVG à l'Etat		620 000	695 000	
	Reverst FPIC Parts Communes à l'Etat		1 380 000	0	
	Reversement DSC aux Communes		2 505 000	3 301 500	

II) LES AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Tenant compte des reversements détaillés ci-avant (14 560.K€), les autres dépenses de gestion se résument aux dépenses des missions évaluées à 1 516,6 K€ et aux frais de personnel et de gestion évalués à 1 440,2K€. Le tableau ci-après détaille les composantes de ces dépenses.

EQUILIBRES FINANCIERS		BP 2016		BP 2017	
DEPENSES DE GESTION et des MISSIONS		18 386 180		17 717 530	
fs de perso. & gestion	frais de personnel + élus		1 446 500	1 440 220	
	dt fs Elus + Assemblée.		73 500	75 430	
	dt pers. Comm & Ext. (Voirie, CCI, BV, Comm°, MP, ADS,...)		87 000	16 700	
	frais et moyens généraux	1 630 800	184 300	200 700	1 640 920
	dt fs de structure (matériel, informat., maintenance)		31 000	32 000	
	dt fs de gest admin (assces, fournitures,...)		111 800	118 200	
dt fs de MP et HA mut° (hors GRH)		41 500	50 500		
dépenses des missions	mission entretien voiries urb & éco et voies douces		451 300	188 500	
	mission - tourisme		103 000	103 000	
	mission pôle social (POV-act So GV-Eco-Emplois)		81 100	70 000	
	missions environnement & agriculture		75 300	76 000	
	mission PLH-Aménagt du Territ- Dév. Eco		82 780	72 560	
	Gestion centre aquatique (subvention d'équilibre + AMO DSP)	1 636 580	290 000	462 500	1 516 610
	Gestion bât siège et Rochilly		112 550	103 900	
	gestion Aires d'Accueil Gens du Voyage		273 200	207 000	
	gestion bât. Pépinière		34 550	34 450	
	gestion bât. Gendarmerie BMO (hors rbst de la dette)		52 800	56 700	
participation SOL		130 000	142 000		

Les dépenses de frais de personnel (et des élus), ainsi que les frais de gestion, sont évalués au même niveau qu'en 2016 (1 640K€). Elles comprennent le financement des moyens administratifs et transversaux (communication, marchés publics, instruction des droits du sol, secrétariat, assistance, formations, fournitures, frais et cotisations, ...), ainsi que les rémunérations des Agents en interne et en externe chargés, directement ou indirectement, de conduire les missions et de développer les compétences transférées à la CCVG.

Dans l'enveloppe de dépenses des missions (1 516 610 €), le budget consacré à **l'entretien des voiries communautaires** est évalué à 188,5 K€ et ce budget sera réévalué au cours de l'année 2017, en fonction de l'avancée des programmes et des interventions sur le réseau urbain et économique (ainsi que sur le réseau des voies douces).

La mission **tourisme** (office de tourisme et ADTL) est évaluée au même niveau qu'en 2016 (103 K€), comme

les participations à verser au **Syndicat de l'Ouest Lyonnais** (143 K€).

Les missions **du pôle social** comprennent le financement des actions en faveur de la politique de la ville (maison des projets, participation aux frais des locaux de la plateforme, divers partenariats associatifs), les actions liées à l'emploi (actions MEJ avec Solen, soutien à l'association Passerelle) et des actions liées à l'accueil des Gens du Voyage (médiation).

Les dépenses de fonctionnement de la **mission agriculture** (évaluées à 50 K€ en 2017) sont consacrées à l'accompagnement pour définir la stratégie de développement et au co-financement d'actions conduites avec des partenaires (smagga, CEN, Arthropologia, TEPCV, SOL, Ardab, SAFER, Addear...).

La partie environnement et protection ENS (26 K€) sert à financer la surveillance ONF et à cofinancer des actions de partenariat (COPAMO, interventions Brigades Vertes, CEN RA -PAEC). Une autre partie de ces dépenses liées aux missions agriculture et environnement sont inscrites au budget d'investissement.

Le budget de la **mission « aménagement du territoire »** (39 K€) et **« développement économique »** (33 K€) est consacré à financer des prestations et des partenariats, comme ceux avec les acteurs économiques (SOLEN, CCI, CMA, RDI, RPRA, Graine de SOL) et avec les partenaires du PLH (Amaris, PACTE, CERF, CAUE, Agence d'Urbanisme...).

Le reste du budget est consacré à l'entretien, à la maintenance (ou location), au paiement des taxes et aux réparations diverses **sur les bâtiments et les équipements mobiliers de la CCVG** (Gendarmerie/BMO, AAGV de Passages et Grands Passages, Siège de Sacuny, Pépinière d'Entreprises, domaine de Rochilly).

Concernant la **concession d'Aquagaron à Equalia**, le budget correspond aux subventions d'exploitation pour l'accueil des scolaires (et leur transport), pour la mise à disposition des bassins aux associations conventionnées, ainsi que pour le paiement des taxes (TEOM & TFB).

III) LES EQUILIBRES BUDGETAIRES ET L'AUTOFINANCEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 17 717,5K€ et les recettes prévues atteignent 19 486,3K€.

Les frais de gestion de la dette sont en hausse du fait des emprunts contractés en 2015 et en 2016 (190 K€ d'intérêts + 460 K€ de capital).

Les provisions pour l'amortissement des bâtiments-voiries et du patrimoine mobilier de la CCVG s'élèvent à 1.185,5 K€ pour 2017, en lien avec l'augmentation de l'actif à inscrire au bilan de la CCVG.

La reprise au compte de résultat d'une partie des subventions inscrites au bilan, reçues pour des investissements, permet de récupérer 75,4 K€ d'autofinancement.

L'équilibre budgétaire réel est atteint avec un solde primaire de recettes – dépenses à 1 760 K€ (solde primaire = rec. Réelles de fct – dépenses de gestion – amortissements techniques – annuité de dette + reprise des subvent. = ressources propres d'équilibre réel).

Le BP 2017 présentant une épargne de gestion d'un montant de 1 768,7 K€, cela permet d'assurer l'équilibre réel défini au CGCT (« règle d'or »).

Le solde des produits et charges exceptionnelles (intérêts moratoires, pénalités reçues sur MP...) est à zéro (+ / - 20 K€).

Le solde des produits et charges techniques et comptables (écritures d'intégration des investissements au bilan, gestion des avances et des reprises de garanties sur travaux de marchés) est à zéro également (+/- 100 K€).

EQUILIBRES FINANCIERS	BP 2016	BP 2017
1- EPARGNE de GESTION	859 246	1 768 746
annuité en intérêts de la dette	116 300	190 000
intérêts de la dette (sect. Fct)	111 800	164 000
solde ICNE	4 500	26 000
solde produits-autres charges financ.	0	0
solde produits-charges exceptionnelles	0	0
2- AUTOFINANCEMENT BRUT	742 946	1 578 746
annuité en capital	329 600	460 000
rembt en capital (sect. ivt)	325 100	452 000
rembst. Cautions	4 500	8 000
3- AUTOFINANCEMENT NET	413 346	1 118 746

IV) LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2017 ET SON FINANCEMENT

Les commissions « Aménagement », « Développement éco » et « Voiries/bâtiments » ont évalué les différents nouveaux programmes à inscrire au budget 2017.

Il est précisé que ces évaluations ne tiennent pas compte des reports et des restes à réaliser de dépenses non réglées au 31/12/2016. Ces reports seront financés au moment de l'affectation des résultats 2016 et par les restes à réaliser d'emprunts 2016, reportés en 2017.

La liste de ces opérations 2017 pour un total de 3 125 K€ se déclinerait comme suit, sachant qu'une enveloppe de 75 K€ est intégrée pour financer des équipements divers (logiciels, matériels et équipements divers du siège ou des bâtiments publics).

Investissement 2017

PLH	450 000 €
Voiries urbaines et éco	1 800 000 €
Autres opérations :	800 000 € dont :
Réhabilitation de l'Orangerie	250 000 €
Réserve foncière (Agriculture et ENS...)	100 000 €
Gendarmerie (réhabilitations)	400 000 €
Centre aquatique (ajouts d'équipements)	50 000 €

Du côté des recettes, le FCTVA perçu est proportionnel aux dépenses d'investissement inscrites au budget. Des recettes de subventions (Etat, Département, Région) et de cessions (Rochilly) sont attendues en 2017.

Un emprunt prévisionnel de 573 467 € permet d'équilibrer la section d'investissement.

Au final, la section d'investissement 2017 se présenterait comme ci-dessous :

EQUILIBRES FINANCIERS		BP 2016	BP 2017
(opérations)	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 117 500	3 125 000
26	moyens généraux logistique CCVG	119 500	75 000
	opérations diverses (orangerie,...)	900 000	250 000
46	voirie (prog. Annuel)	1 000 000	1 800 000
41	BMO & Gendarmerie	36 000	400 000
31	PLH / Aménagement	400 000	450 000
22	Environnement / ENS / Agric	20 000	100 000
35	Centre Aquatique	7 680 000	50 000
25&32	Gens du Voyage	100 000	0
dép. CCVG	<i>Avcès dép. CCVG aux Communes Opé en MO Unique</i>	100 000	0
30	requalif° des Parcs d'Activités (intégré aux prog. Voiries)	605 000	0
21	acquisit foncières & batiments	1 657 000	0
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 330 000	1 424 787
	FCTVA	1 830 000	356 787
	subventions et fonds de concours	400 000	180 000
Rbst Communes	<i>Rbsts dép. Communes à CCVG Opé en MO Unique</i>	100 000	0
	<i>divers recettes (cessions, rétrocessions, op. patrimoniales, rév° de marché,...)</i>	0	888 000
	BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (Dép-Rec)	10 787 500	1 700 213
	AUTOFINANCEMENT NET (rappel)	413 346	1 118 746
	EMPRUNT	10 374 154	573 467
	encaissement. Cautions		8 000
	Variation du FONDS DE ROULEMENT	0	0
	EXCEDENTS DE CLOTURE	0	0